

## Protection de l'enfance 49 :

Appels à projets, la commission a tranché,  
les salariés en grand danger !!



Malheureusement nos craintes étaient fondées ! La commission en charge des appels à projet dans le secteur de la protection de l'enfance vient de rendre ses premières conclusions et elles sont accablantes. Le Conseil départemental 49 communique à tout va sur sa politique en matière de protection de l'enfance, en mettant en avant la construction du VSE et ses appels à projets comme étant des avancées majeures dans le secteur. Et pourtant avec les appels à projets on va plutôt à la catastrophe !

### Tout pour le moins disant et le copinage :

La part belle est faite aux nouvelles associations du type « Apprentis d'Auteuil » et « SOS village d'enfants » qui arrivent en tête sur le redéploiement des places d'accueil en dehors de la zone « centre » du département. C'est ici un choix clair de la commission d'aller vers le moins disant et des associations qui ont **une assise financière suffisante pour brader les prix** et par conséquent **recruter à moindre coût**, avec une **baisse vraisemblable de la qualification des professionnel-le-s** et **en dehors des conventions collectives nationales**. Avec les Apprentis d'Auteuil, c'est aussi un retour à des valeurs traditionalistes et confessionnelles qui reviennent particulièrement sur le devant de la scène ces derniers temps.

Pour ce qui est des places de la zone « centre » du département, il ne va rester que des miettes aux associations déjà en place et comme par hasard, l'association ALADIN, qui était restée jusqu'ici très discrète sur son dossier, se voit propulsée en tête du classement. Doit-on y voir un lien avec le fait que son président soit un ancien président du Conseil Départemental (Général à l'époque) ?

En tout cas les conséquences vont être désastreuses pour un bon nombre de salarié-e-s du secteur. Les associations en place et présentes de longue date sur le secteur **vont fermer ou au minimum se voir amputées d'une grosse partie de leurs attributions**. Tous les partenariats et le lien de confiance établi avec les jeunes et leurs familles depuis des années par les salarié-e-s de terrain et garantissant un travail de qualité sera réduit à néant si le Conseil Départemental s'entête à aller dans cette voie. Le CD 49 ne peut d'un simple revers de la main balayer le travail fourni par les salarié-e-s du secteur. Restons fier-e-s du travail effectué et gardons la tête haute pour lutter !

**Une seule issue à tout cela : une vague de chômage et de destruction d'emploi sans précédent pour les salarié-e-s du secteur.** Les salarié-e-s de l'ASEA, de l'APEACH, de l'ARPEJE 49, de l'URPEP, des Tourelles, et bien d'autres encore vont se retrouver sur le carreau si nous ne réagissons pas massivement. Les nouvelles associations n'auront aucun intérêt, si le CD 49 ne les contraint pas, à reprendre des salarié-e-s diplômé-e-s, avec de l'ancienneté,... alors qu'elles auront jusqu'à 7 mois pour recruter du personnel à « bas coût » et pour trouver les locaux nécessaires.



## **Réagissons et défendons nos emplois :**

Avec cette commission fantôme, M. Gillet pourrait légitimer sa volonté de réduction budgétaire drastique des dépenses concernant la protection de l'enfance. N'espérons pas nous en sortir grâce au fait du roi, et arrêtons de faire la politique de l'autruche, comme bon nombre de responsables d'associations.

**Sud santé sociaux ne laissera pas faire cette casse sans précédent du secteur et souhaite renforcer la lutte pour défendre nos emplois, des conditions de travail et d'accompagnements satisfaisantes.**

Nous vous invitons donc à vous mobiliser en masse pour contraindre le

CD 49 et M. Gillet à :

- Ne pas confirmer la proposition faite par la commission
- Redonner priorité aux associations déjà en place en leur donnant les moyens suffisants de travailler dans de bonnes conditions et sur l'ensemble du département
- Imposer un accompagnement de qualité des jeunes et de leurs familles par l'obligation de la mise en place de la convention collective CCN66 pour l'ensemble des associations autorisées à fonctionner.



**Pour ce faire, Sud santé sociaux relance l'intersyndicale pour s'unir dans la lutte et nous reviendrons au plus vite vers vous pour organiser la riposte !**

**Osons dire non !!**